



GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

N° 3 – Janvier 2004

La littérature comme force glottopolitique : le cas des littératures francophones

SOMMAIRE

Claude Caitucoli : *Présentation*

Claude Caitucoli : *L'écrivain francophone agent glottopolitique : l'exemple d'Ahmadou Kourouma*

Gisèle Prignitz : *Récupération et subversion du français dans la littérature contemporaine d'Afrique francophone : quelques exemples*

Cécile Van den Avenne : *La position énonciative complexe d'un écrivain d'Afrique francophone : le cas d'Hubert Freddy Ndong Mbeng*

Pierre Dumont : *Du métissage à l'interculturel, itinéraire d'une rencontre impossible, le cas Senghor*

Bernard Zongo : *La négritude : approche diachronique et glottopolitique*

Moussa Daff : *Vers une francophonie africaine de la copropriété et de la cogestion linguistique et littéraire*

Claudine Bavoux : *Le partage de la langue dans Train fou d'Axel Gauvin*

Chiara Molinari : *Réseau spatial et linguistique : le cas de Patrick Chamoiseau*

Stéphanie Bérard : *Créole ou/et français : le multilinguisme dans Mémoires d'isles d'Ina Césaire*

Nathalie Schon : *Stratégies créoles. Etude comparée des littératures martiniquaise et guadeloupéenne*

Valérie Magdelaine Andrianjafitrimo : *Une mise en scène de la diversité linguistique : comment la littérature francophone mauricienne se dissocie-t-elle des nouvelles normes antillaises ?*

Annette Boudreau, Raoul Boudreau : *La littérature comme moyen de reconquête de la parole. L'exemple de l'Acadie*

Foued Laroussi : *« Ecrire dans la langue de l'autre » ? Quelques réflexions sur la littérature francophone du Maghreb*

Compte rendu

Claude Frey : Suzanne Lafage, *Le lexique français de Côte d'Ivoire, appropriation et créativité*, tome 1 et tome 2. *Le français en Afrique*, Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique Noire, n° 16 et n° 17. Institut de Linguistique française – CNRS, UMR 6039 – Nice –, 2003, 865 p.

COMPTE RENDU

Suzanne Lafage : *Le lexique français de Côte d'Ivoire, appropriation et créativité*, tome 1 et tome 2. *Le français en Afrique*, Revue du Réseau des Observatoires du Français Contemporain en Afrique Noire, n° 16 et n° 17. Institut de Linguistique française – CNRS, UMR 6039 – Nice, 2003, LXXXVIII p. + 865 p.

Claude Frey

UMR CNRS 6039 – Université de Nice

Avec le *Lexique français de Côte d'Ivoire* (désormais IFCI), c'est une pièce importante qui s'ajoute au puzzle lexical de l'Afrique francophone, à la suite d'ouvrages déjà parus, aux mêmes éditions ou ailleurs, en venant compléter la description des variétés de français d'Afrique.

Dans une introduction de quelque 80 pages, l'auteur présente le contexte écologique ivoirien et les principes méthodologiques qui ont présidé à l'élaboration de l'IFCI. Le contexte géographique, en particulier la géographie humaine, est en rapport étroit avec les phénomènes lexicaux : une population ivoirienne répartie en quatre zones ethnolinguistiques et culturelles, qui s'étendent au-delà des frontières, une population étrangère qui s'élève à 26 % de la population totale, issue des pays limitrophes, particulièrement du Burkina Faso (56 %) et du Mali (19,8 %), dont près de la moitié est née en Côte d'Ivoire, un effectif français passé de 60 000 personnes dans les années soixante à 18 000 aujourd'hui. Des tableaux chiffrés précisent ces populations, ainsi que les groupes ethniques et religieux. L'histoire du pays est présentée plus brièvement, de la période pré-coloniale jusqu'à l'accession au pouvoir du président Houphouët-Boigny et aux soubresauts politiques du début du XXI^e siècle, les vingt dernières années étant les plus détaillées.

Ces descriptions, à travers lesquelles se perçoivent les influences du milieu sur le lexique français de Côte d'Ivoire, conduisent à l'approche sociolinguistique. Elle fait le point sur les langues en présence, particulièrement le français, et ses liens avec un système éducatif autrefois performant, mais dont la déliquescence aujourd'hui favorise et répand les usages de la rue. Le lien est fait aussi avec les langues locales, sources d'emprunts. De là naissent différentes variétés de langues, parmi celles-ci le FPI (français populaire ivoirien), « vraisemblablement la variété de français autochtone la plus ancienne du pays » (p. XXXIII), le nouchi, langue métissée apparue dans les années quatre-vingts chez les jeunes des quartiers périphériques d'Abidjan, et, depuis les années quatre-vingt-dix, le zougou, un argot éclectique inspiré de chansons contestataires et tirant son lexique des autres variétés.

Cette approche se termine par l'analyse sociolinguistique selon Chaudenson, devenue la règle, qui met en évidence, comme dans beaucoup de pays africains, le déséquilibre entre le *status* (91/100) et le *corpus* (54/100). Les différentes variétés sont enfin décrites sur les plans phonologique, morphosyntaxique et lexical, rassemblées sous deux grands types, le FPI et le français des scolarisés avec, pour chacun d'eux, un paragraphe sur les opinions des locuteurs : favorables ou non, ils les considèrent comme des phénomènes sociaux et des outils de communication de plus en plus répandus, combinant identité ivoirienne et ouverture sur le monde.

Rappelant l'IFA, auquel l'auteur fait référence, par l'approche différentielle et le recours aux jurys, l'IFCI s'en démarque par sa volonté d'incorporer la totalité des aspects diastratiques, évalués par un jury scientifiquement compétent pour les vocabulaires spécialisés, ou « *aussi représentatif que possible de la population francophone locale* » pour le « *français ordinaire* » (p. LXXII), selon la formule de Françoise Gadet (*Le français ordinaire*, Armand Colin, Paris, 1989). Alors que l'IFA, ainsi que l'auteur le rappelle (p. LXII) en citant l'introduction, ne prenait en charge que « *l'usage linguistique des gens ayant atteint un certain niveau de scolarité* », la référence est ici le français de l'Hexagone « *tel qu'il apparaît non seulement dans les ouvrages descriptifs spécialisés [...] mais encore tel qu'il est attesté dans le quotidien des locuteurs français* » (p. LXII). Avec une référence qui n'est donc pas elle-même « *totalelement homogène* » (p. LXXX), le débat reste ouvert sur ce qu'il faut ou ne faut pas introduire dans un inventaire différentiel (*cf.* ci-dessous).

Ceci d'autant plus que la description de l'IFCI n'est pas subordonnée à un état synchronique étroit, en raison de la constante mouvance d'un appareil lexical soumis à l'évolution du contexte environnemental, et du glissement éventuel des usages sociolinguistiques : « *des expressions rejetées en 1975 comme trop "dialectales" ou "trop récentes", se sont depuis banalisées dans les médias, voire dans le théâtre ou le dialogue romanesque* » (p. LXXI).

Par ailleurs, l'IFCI prend l'option de ne pas non plus subordonner systématiquement la description lexicale à l'arbitrarité des frontières nationales : « *l'IFCI ne contient pas que des particularités strictement ivoiriennes* » (p. LXV), conséquence des mouvements de populations et de mots liés aux situations géographiques et historiques décrites dans la présentation du pays, conséquence aussi de l'existence de référents identiques au-delà des frontières ivoiriennes. L'IFCI présente donc, avec leurs définitions particulières, des entrées comme *asphalte*, *écologie*, *ECOMOG*, *fréquenter*, *machette* ou *mangue*, également attestées dans de nombreux autres pays africains, et pour beaucoup d'entre elles, dans l'IFA. Mais il fallait nécessairement expliciter *a posteriori* (p. LXIV : « *Quelques précisions indispensables* »), pour une description nationale, ce qui se concevait *a priori* dans la description panafricaine de l'IFA, où l'enchevêtrement polylectal était masqué par une énumération de pays souvent perçue, à tort, comme une addition plus que comme une combinaison.

De cette perspective polylectale revendiquée par l'auteur résulte une macrostructure riche et complexe, régie par l'ordre alphabétique, avec un système de renvois annoncé comme « *quelque peu compliqué* » (p. LXXIII). Il est vrai que de ce point de vue, la lecture exige une (rapide) initiation (p. LXXIII) et, pour les synonymes ou les variantes, la volonté d'économiser l'espace impose de passer par les renvois avant de trouver la définition : par exemple, *pain de banane* impose le détour par *foutou*, ou *pipangaye* par *liane-éponge* (mais il existe pour ce dernier six synonymes qui devraient alors être chaque fois définis, ce qui en effet serait peu économique). La lecture intelligente est par contre facilitée par les regroupements onomasiologiques, qui synthétisent les notions. Ainsi *grand frère* et *petit frère* sont traités à l'entrée *frère*, ce qui permet un synoptique immédiat du champ linguistique et

des notions culturelles qui le motivent. La méthode est particulièrement bienvenue pour des champs plus vastes, comme ceux de *ventre* (I. Siège des émotions, par ex. *avoir le ventre froid* « être serein », II. Abdomen, par ex. *pousser du ventre* « prendre du ventre, engraisser », III. Organes génitaux féminins et grossesse, par ex. *donner le ventre* « faire endosser la paternité »), de *bouche* (*accepter la bouche, diminuer sa bouche, respecter la bouche*, etc.), ou de *cérémonie* (*cérémonie d'accueil, cérémonie de levée de deuil, cérémonie du septième jour*, etc.); ils sont, parmi d'autres, des concepts importants de la culture ivoirienne ou africaine.

L'IFA, par exemple, qui effectuait en 1983 un travail de pionnier en marquant une étape essentielle dans la description du français d'Afrique, donne des informations similaires, mais en organisant différemment la microstructure : une première sous-rubrique explicite les trois champs principaux de *ventre*, une seconde réunit dans l'ordre strictement alphabétique l'ensemble des syntagmes et locutions, en proposant un traitement prioritairement analytique et sémasiologique. Le concept est alors disloqué au sein de la microstructure ou, pour *frère*, dispersé dans la macrostructure : *grand frère* est entré à « *grand* », et *petit frère* à « *petit* ». Cette élaboration, plus simple pour le lexicographe, laisse au lecteur la tâche de reconstruire la notion, et de faire lui-même ce qui est donné d'emblée par la construction onomasiologique de l'IFCI. Celui-ci ne va pas cependant jusqu'aux limites de l'option telle que la retient *Lexis*, comme le montre le traitement de *ivoire* et de ses dérivés ou composés : *ivoire, ivoiricité, ivoirienne, (à l'-), ivoirien entier, ivoirier, ivoirisation, ivoiriser, ivoiriste, ivoirité*, sont présentés dans l'ordre alphabétique de la macrostructure. Il était possible de composer une double microstructure regroupant sous le sème /matière/ *ivoire, ivoirier, ivoiriste* « artisan spécialisé dans le travail de l'ivoire », et sous le sème /nationalité/ tous les autres termes. Mais cela impliquait une invalidation alphabétique plus importante.

On peut préférer l'une ou l'autre solution, en fonction de son idéologie scientifique, de ses objectifs, et du public visé. Mais il est peu probable aussi que la théorie puisse, en la matière, toujours s'appliquer rigoureusement et totalement, tout en conservant à l'ouvrage une lisibilité acceptable, tant sont complexes les liens unissant les mots : le lexicographe est amené à des compromis qui se négocient au cas par cas, entre l'état lexicologique et le principe lexicographique, et la relation entre macrostructure et microstructure est parfois le résultat d'une âpre négociation entre la théorie et la pratique, et les conditions éditoriales.

La visée « *non normative* » (p. LXII) voulue par l'auteur, prend en charge toutes les formes attestées pour couvrir, dans la perspective polylectale, toutes les couches diastratiques, des locuteurs les moins scolarisés aux plus érudits, ivoiriens ou non, usant d'une variété de français locale, et tous les espaces diaphasiques, « *du plus vulgaire au plus recherché* » (p. LXIII). Il en résulte un ouvrage volumineux, dans lequel il s'agit moins « *de trier par avance en fonction de présupposés les corpus à dépouiller, que de veiller à en accroître le nombre de façon à recueillir le plus vaste échantillonnage possible ouvrant sur un maximum d'informations* » (p. LXXXI). Non seulement témoin d'un état de langue, mais aussi, pour certains cas que l'avenir dira, acte de naissance d'un lecte, l'IFCI apparaît alors très complet, dans un domaine où chacun reconnaît que l'exhaustivité est impossible. L'introduction annonce environ 6000 entrées. Mais il est toujours difficile de faire parler les chiffres dans la mesure où il faut tenir compte aussi des différents sens, acceptions ou emplois, et la question de la quantité n'est finalement pas essentielle, sinon qu'elle donne, tout de même, une indication sur l'ampleur du lexique français particulier à la Côte d'Ivoire, et probablement à d'autres pays, pour lesquels la description s'est fondée sur un modèle plus restrictif.

Il est intéressant par contre de connaître la provenance de ces mots. La collecte, étendue, est réalisée sur un imposant corpus dont rend compte la bibliographie des sources, rassemblant littérature, récits de voyages, chroniques coloniales, études diverses, ou presse,

essentiellement ivoirienne ; mais on notera aussi *Jeune Afrique* (années 1981 à 2002 complètes) et *Vivant Univers* (publié en Belgique), de même que la consultation d'une quarantaine de sites web. Sur le plan diachronique, le *Voyage de Guinée...*, de Bosman, est la source la plus ancienne (1705), mais d'autres informations se basent sur des études de Flutre, concernant les termes en usage aux XVII^e et XVIII^e siècles, et de nombreux ouvrages couvrent la période coloniale. Sur les plans diastatique et diaphasique, tous les milieux et situations sont représentés, à l'oral ou à l'écrit, par des discours officiels, des conversations de la rue ou de la délinquance, par des ouvrages encyclopédiques ou scientifiques traitant de médecine, d'économie, d'agriculture ou de géographie.

Par suite, se pose la question de la présence de certaines lexies, introduites dans un inventaire annoncé comme différentiel, alors qu'elles sont connues des dictionnaires généraux, serait-ce avec la mention « en Afrique » ou « français d'Afrique ». Pour l'auteur, l'introduction d'un terme dans ces dictionnaires, suite parfois à la publication de l'IFA, n'exclut pas qu'il puisse dans certains cas entrer dans un inventaire particulier. Le débat porte en fait sur la conception du particularisme : si des termes sont représentatifs d'une culture ou d'un usage africain, ivoirien en l'occurrence, ils sont, à ce titre, présents dans l'IFCI, le plus souvent avec un champ lexico-sémantique différent du champ de référence. Ils présentent alors, en sous-entrée, des dérivés ou des composés qui relèvent de l'environnement spécifique.

Ainsi *éléphant*, générique, est suivi des composés spécifiques *éléphant de forêt*, *éléphant des savanes*, *éléphant nain*, et des emprunts *bron* ou *zéré*, décrits avec d'autant plus de précision que l'animal est l'emblème officiel de la Côte d'Ivoire. La microstructure est alors motivée par ces intersections linguistiques, quelquefois référentielles, entre des mondes qui se rencontrent. On peut encore noter, parmi d'autres exemples, *caoutchouc* ou *hévée*, liés à l'environnement écologique, et la série *hévéculteur*, *hévéculture*, *hévécicole*, générée par l'importance locale du référent ; *bouche*, *case*, *cérémonie*, *interrogatoire du mort* ou *initiation*, qui prennent en charge l'environnement social et ethnique traditionnel ; *boy*, *indigénat* (période coloniale, concernant autant la France que la Côte d'Ivoire) ; *indicateur de parking* « jeune qui indique une place de parking et surveille le véhicule » (petits métiers de la culture au quotidien) ; *ivoiricité* (problèmes sociopolitiques contemporains) ; *hadj*, *kabeir*, *islamologue* (présence musulmane) ; ou des termes techniques (« spéc. ») qui peuvent figurer dans des dictionnaires spécialisés (*céphalophe*, *hylochère*, *histoplasmosse africaine*), voire dans des dictionnaires généraux (*grue couronnée*, mentionnée par exemple par *Petit Robert* à titre d'illustration, mais pas définie), mais typiques du contexte écologique ivoirien, et à ce titre, plus courants que dans l'usage de référence.

L'approche strictement différentielle se combine donc avec la dimension socioculturelle et la « perspective prédictionnaire » (p. LXXI) dans laquelle se place l'auteur. Les mots que l'on trouve à la fois dans les dictionnaires généraux et dans l'IFCI rétablissent alors le continuum qui disparaît dans le traitement différentiel, puisque celui-ci « écrème la totalité de la langue, faisant disparaître les convergences complètes entre le topolecte étudié et le français commun de référence » (p. LXIV).

Quant à la microstructure, elle comprend ce que propose habituellement un dictionnaire, mais certains aménagements, liés à la spécificité de l'entreprise, méritent d'être mentionnés. Ainsi, les articles concernant la flore et la faune proposent un intéressant rapprochement des différentes appellations scientifiques, en mentionnant le nom des identificateurs. Par exemple *avodiré*, « arbre forestier de la famille des Méliacées [...] », emprunté au nzima, est le terme spécifique mais « assez courant dans l'usage » pour désigner ce que trois botanistes désignent différemment, et que l'IFCI présente ainsi (p. 67) : *Thuraneanthus africana* [Wellw. et C. DC] Pellegr. = *Guaera Africana* Wellw. = *Bingeria africana* A. Chev. En cernant un référent

unique derrière des dénominations scientifiques multiples, l'IFCI s'investit d'une vocation didactique que ne prenaient pas en charge les inventaires précédents.

Autre point intéressant, les marques d'usages sociolinguistiques habituelles sont souvent complétées par des marques d'appartenance à l'acrolecte, au mésolecte et/ou au basilecte, le continuum étant parfois rendu par la mention de deux niveaux : *répare-pneu* est « *dispon., oral, mésolecte, basilecte* ». Les sources des illustrations (lycéen, étudiant, professeur, secrétaire, vendeuse, etc.) constituent par ailleurs, pour les contextes oraux, un intéressant complément d'information implicite sur le statut diastratique donné explicitement par les marques sociolinguistiques. Mais surtout, le croisement des aspects diastratiques et diaphasiques révèle les subtilités sociolinguistiques et montre, de ce point de vue, l'apport des approches interprétatives par rapport au variationisme : *autogare* « gare routière » (« *fréq., oral surtout, surtout peu ou non lettrés* ») ; *cabiner* « faire ses besoins » (« *considéré comme un euphémisme par les non ou peu lettrés. Plaisant pour les autres* ») ; *y a pas son deux !* « il n'y en a pas deux comme cela, y a rien de tel ! » (« *fréq., oral surtout, basilecte, plaisant chez les intellectuels* »). Les particularismes en effet ne sont pas simplement pris dans un environnement naturel, mais aussi dans un environnement social, et la description précise de l'un et de l'autre permet à l'utilisateur de l'inventaire d'apprécier l'usage du mot. Ce qui est vrai en général l'est encore plus dans des pays comme la Côte d'Ivoire, où les variétés de français, revendiquées ou réprouvées, affichent une valeur identitaire. Les diverses facettes de cet aspect apparaissent donc dans la disposition microstructurelle et, mis en abyme au sein de l'inventaire, l'article *français* est révélateur, avec ses sous-entrées *français de Moussa, français des rues, français populaire ivoirien, français-toubab*, etc. On notera encore, dans cet ordre d'idée, l'intérêt des illustrations authentiques qui, mieux que des illustrations forgées, donnent la mesure sémantique et sociale d'un mot. Tout cela forme une microstructure riche dans laquelle l'illustration complète la définition, et la source illustre les marques sociolinguistiques. S'ajoutent, au besoin, comme le faisait déjà l'IFA et les ouvrages qui lui ont succédé, des commentaires linguistiques ou encyclopédiques, qui permettent de mieux cerner un contexte plus général que ne fournit pas une définition, et que les illustrations peuvent laisser dans l'ombre.

D'un autre point de vue, l'auteur propose après les illustrations, si nécessaire, des équivalences phrastiques entre parenthèses. Ramenées à l'ampleur de l'inventaire, elles sont en nombre restreint et limitées au basilecte, par exemple pour *content* : *Vieux* là, on content trop* (: nous aimons beaucoup le Président), ou *cabinet poto-poto* : *Si le bébé là*, il fait cabinet poto-poto beaucoup, il va mort* (: si la diarrhée du bébé continue, il va mourir). Il s'agit de paraphrases en français standard, oserait-on dire de « traductions », qui montrent que le discours ivoirien est parfois à la limite de l'intercompréhension, et qu'il tendrait, sans les atteindre, vers des formes de créolisation. Les atteindrait-il, il ne s'agirait plus d'un inventaire de lexique français. Cela montre la difficulté qu'il y a à placer une limite entre deux idiomes (un problème que se posent les créolistes), au sein d'un « *continuum dans lequel ont été classées jusqu'à ce jour des réalisations plus ou moins approximatives allant d'un quasi sabir, jusqu'à des formes pidginisées voire créolisées* » (p. XLVIII).

Le temps et les espaces ivoiriens sont donc fidèlement représentés dans l'IFCI, synthétisés dans les champs lexico-sémantiques à la suite d'un « *jeu de pistes et d'enquêtes* » (p. LXXXII), dont le résultat est enrichissant pour l'utilisateur de l'inventaire, enrichissant aussi, dans une perspective francophone, pour le français, car la créativité, si elle est spécifiquement ivoirienne en termes de désignation, est française en termes de formation néologique. Et en aucun cas, selon l'auteur, « *cette collecte ne doit être prise pour une simple nomenclature amusante d'expressions imagées* » (p. LXXXI) : les mots révèlent en effet toutes les facettes, historiques, culturelles ou sociales de la Côte d'Ivoire.

Certes, avec, aussi, ses différentes facettes linguistiques, l'ouvrage peut être perçu comme « *hétéroclite* » (p. LXXXI), à la fois dictionnaire d'encodage ou de décodage selon que l'on est initié à l'un ou l'autre lecte (ivoirien ou hexagonal), dictionnaire de mots ou dictionnaire encyclopédique. Mais il a été montré ailleurs la nécessaire complémentarité des descriptions lexicales et des descriptions encyclopédiques. De ce point de vue, l'IFCI répond au moins partiellement aux questions que posait le regretté Daniel Baggioni en 1997 (dans *Le corpus lexicographique*, Frey–Latin), concernant « *une démarche onomasiologique qui ferait ressembler notre étude à une encyclopédie zoologique ou botanique* ». C'est pourtant dans cette voie que s'est engagée Suzanne Lafage pendant 25 ans, en observant les choses, en observant les mots, pour produire cet ouvrage lexiculturel et aboutir, en amont ou en aval de l'IFCI, selon qu'on le rédige ou qu'on le lit, à une connaissance encyclopédique et à un panorama social de la Côte d'Ivoire. Le résultat trahit un travail d'investigation immense, et pour cela, comme l'éléphant emblématique qui figure sur la jaquette de l'ouvrage, le volumineux travail de Suzanne Lafage inspire le respect.

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Mehmet Akinci, Sophie Babault, André Batiana, Claude Caitucoli, Robert Fournier, François Gaudin, Normand Labrie, Philippe Lane, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Dalila Morsly, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Gisèle Prignitz, Richard Sabria, Georges-Elia Sarfati, Bernard Zongo.

Conseiller scientifique : Jean-Baptiste Marcellesi.

Rédacteur en chef : Claude Caitucoli.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Louise Dabène, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Marie-Christine Hazaël-Massieux, Monica Heller, Caroline Juilliard, Suzanne Lafage, Jean Le Du, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolaï, Lambert Félix Prudent, Ambroise Queffelec, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture : constitué selon le thème du numéro sous la responsabilité de Claude Caitucoli